

Publié le 26 septembre 2017.  
Dernière modification : 10 octobre 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

**Louis Joseph REYNAUD**  
(Marseille, 2 juin 1861-Marseille, 29 novembre 1933),  
Son-Cot (prov. de Thai-nguyên, Tonkin)  
planteur de café

À distinguer de son homonyme Louis Reynaud,  
également planteur de café,  
administrateur de la [Compagnie agricole indochinoise](#)  
et directeur de sa plantation de Van-lai (Nord-Annam),  
puis directeur de la concession Antoine Michaud à Pleiku

SYNDICAT DES PLANTEURS DU TONKIN

LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1900)

Reynaud et Blanc Song-cot, par Thai-nguyên

Primes aux planteurs.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1900)

Reynaud, Blanc et Cie 400 p.

PRIMES AUX PLANTEURS FRANÇAIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> janvier 1902)

Reynaud et Cie 1.000

PRIMES À L'AGRICULTURE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1904)

Province de Thai-Nguyên : MM.... Reynaud Blanc et Cie 800 p.

HANOÏ  
CONCOURS AGRICOLE

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 novembre 1905)

.....  
Les bouteilles et pots de lait frais, les fromages s'étalent, excitant la convoitise des gourmets. MM. Virot, Reynaud et Blanc, Borel, Gobert et Gilbert ont apporté leurs bons produits.

---

IMPRESSIONS D'UN RURAL AU CONCOURS  
par Grandchamp  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1905)

MM. Reynaud, Blanc 15 p. 00

---

Primes à l'Agriculture  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier 1907)

Reynaud Blanc et Compagnie 600

---

L'IMPÔT NÉCESSAIRE  
sur les concessions non encore mises en valeur au Tonkin  
par Maurice VIOLLETTE,  
député d'Eure-et-Loir  
(*Les Annales coloniales*, 6 novembre 1913)

Outre l'instance de Peretti, lequel réclame 5 millions de piastres de dommages-intérêts au Protectorat, celui-ci est actionné en ce moment par les concessionnaires dont les noms suivent :

	fr.
Reynaud, Blanc, pour	562.500

LISTE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN  
ET DU NORD-ANNAM POUR L'ANNÉE 1922  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1922)

Reynaud, Louis	60	Propriétaire exploitant	Son-cot
----------------	----	-------------------------	---------

Hanoï  
NAISSANCE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1923)

Nous apprenons avec plaisir les naissances survenues le 1<sup>er</sup> juin à l'hôpital de Lanessan de Mireille Louise, Josette Reynaud, fille de Mme et M. *Joseph* Louis Reynaud [fils de Louis], planteur, croix de guerre à Son Côt, par Phu-Da-Phuc (Thai-Nguyễn).

---

Élections  
(*L'Écho annamite*, 14 septembre 1926)

Hanoï. — Les élections pour le renouvellement biennal de la chambre d'agriculture du Tonkin ont eu lieu dimanche ; ont été élus MM. Chouquet, Farreras, Reynaud, Verneuil, Guillaume et Sarthe, tous propriétaires de plantations au Tonkin.

---

La production du thé au Tonkin  
par P. BRAEMER,  
chef du Service de l'agriculture du Tonkin.  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 mai 1927)

[...] Les exploitations agricoles de MM. Reynaud, Blanc et Cie à Son-Côt (Thai-Nguyễn), Verdier à Hung-Hoa et Chaffanjon à Cat-Tru (Phu-Tho) comprenaient des plantations de théiers de 100.000, 150.000 et 350.000 pieds. La dernière seule a subsisté. L'échec des deux premières doit être attribué :

1° — à une technique insuffisante de la préparation du thé, fabriqué suivant la méthode chinoise, avec des moyens rudimentaires ;

2° — à l'incompréhension des commissionnaires en marchandises de la Métropole qui n'ont envisagé, dans cette tentative, que la réalisation d'un bénéfice immédiat et peut-être excessif, et qui ont découragé les planteurs par leurs exigences au lieu de les aider de leurs conseils.

---

TONKIN  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1927)

Des coolies congédiés ont coupé au ras du sol 300 caféiers, sur la plantation de M. Reynaud, à Thai-Nguyễn.

---

RÉSIDENCE SUPÉRIEURE

---

Arrêtés et décisions

N° 1161 — Arrêté désignant les membres de la commission locale et des commissions provinciales des concessions,  
(du 28 août 1928)

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1928)

à THAI NGUYÊN :

Reynaud Joseph [fils de Louis], membre de la chambre d'agriculture du Tonkin (membre titulaire)

---

THAÏ NGUYEN  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 avril 1929)

Infection de charbon symptomatique. — Le territoire du village de Lang-Dan, concession Reynaud, phu de Phô-Yên, province de Thaï-Nguyên, est déclaré en état d'injection de charbon symptomatique.

---

THAÏ NGUYEN  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1929)

Infection de charbon symptomatique. — Sont rapportées toutes les dispositions de l'arrêté du 2 avril 1929 déclarant en état d'infection de charbon symptomatique le territoire du village de Lang- Dan, concession Reynaud, chu de Phô-Yên, province de Thai-Nguyên.

---

Élections complémentaires de la chambre d'agriculture  
(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1930)

Dimanche, ont eu lieu des élections complémentaires de la chambre d'agriculture du Tonkin. Ont été élus : MM. Chouquet, Farreras, Pierre Guillaume, Louis Reynaud, Sarthe, Verneuil et Keppler.

---

Hanoï  
NAISSANCE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 mai 1932)

Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 14 mai 1932, à 18h 50, à la clinique du docteur Patterson, bd Gambetta, n° 15, de Jacques Marie Reynaud, fils de M. *Joseph* Louis Reynaud [fils de Louis], planteur, croix de guerre, et de Mme née Anne Claire Pauline NICOLAS, domiciliés à Son Cot (Thai-nguyên).

Nous adressons nos bien sincères félicitations aux heureux parents et nos souhaits au bébé.

---

Chambre d'agriculture du Tonkin  
(*Chantecler*, 28 septembre 1933)

Compte-rendu sommaire de la séance du jeudi 14 septembre 1933

Étaient présents :  
Reynaud Louis, —

---

LE TYPHON DU 2-3 OCTOBRE 1933  
RENSEIGNEMENTS OFFICIELS SUR LES DÉGÂTS CAUSÉS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 octobre 1933)

.....  
Province de Son-Tây. — D'une enquête sur place, il résulte que les plantations d'aracas de My-Khê, Mochan (Société des cafés Borel) et de Thai-Binh (Société des Plantations indochinoises Ellies-Mathé) ont relativement peu souffert.

Les pertes sont estimées par le personnel de ces domaines :

a) Pour My-Khé. à 40 tonnes (chiffre donné par le gérant) ou 10 tonnes (chiffre plus vraisemblable donné par le cai) ;

b) Pour Mo-chan, à 20 tonnes ;

c) Pour Thai-Binh, à 4 tonnes.

Les charis, abîmés par dessouchage et ébranchage, ont perdu leurs fleurs et ne portent que des fruits minuscules. Mais les dégâts sont moins importants que pour les arabicas : les fruits ne se sont pas détachés.

Sur la concession de M. Reynaud, où tous les bâtiments ont été abattus, les dégâts seraient considérables. À Thai-Binh, les pertes s'évaluent à 1.000 p. ; beaucoup de bâtiments ont été endommagés.

En résumé, les planteurs, y compris M. Reynaud, estiment les pertes immédiates de 40 à 50 tonnes.

Mais il est à craindre que nombre de plants dessouchés aient eu leurs racines brisées. Sur ce point, des précisions ne pourront être données que dans huit jours. Les pertes pourraient alors atteindre 25 % de l'effectif des plantations.

Quant aux accidents de personnes, deux morts et deux blessés. De nombreuses paillotes ont été renversées. Par poutre, les dommages causés aux bâtiments administratifs sont insignifiants. La circulation est restée normale.

.....  
\_\_\_\_\_

REMERCIEMENTS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 novembre 1933)

Douloureusement émus des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur petit

JACQUES

M<sup>me</sup> et M. JOSEPH REYNAUD, planteur à Son-Cot, et leurs enfants prient toutes les personnes qui les ont entourés dans leur malheur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur plus vive gratitude.

\_\_\_\_\_

Avis de décès  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 janvier 1934)

Madame Louis REYNAUD [née Icard],  
M. et M<sup>me</sup> Charles REYNAUD et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Alexandre REYNAUD [1894-1976] et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Joseph REYNAUD et leurs enfants (à Son Cot, Thai-Nguyễn),  
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Monsieur Louis REYNAUD,  
planteur à Son Cot (province de Thai-Nguyễn)  
leur époux, père et grand-père, décédé à Marseille à l'âge de 72 ans.  
Le présent avis tient lieu de faire part.

---

AVIS DE DÉCÈS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1937)

Madame et monsieur Joseph Reynaud, planteur à Son Cot (province de Thai-Nguyễn),  
Mademoiselle Mireille Reynaud,  
Monsieur Louis-Michel Reynaud,  
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la  
personne de :

Monsieur Auguste NICOLAS,  
leur père et grand-père affectionné, décédé à Marseille le 24 décembre 1937, dans  
sa 72<sup>e</sup> année.

---

Hanoi  
Chambre d'agriculture du Tonkin

---

SÉANCE D'INSTALLATION  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1938)

.....  
À l'unanimité moins une voix, sont élus :

.....  
Secrétaire : Joseph Reynaud,

---